



Genève, le 4 novembre 2016

---

### Résultats au 30 septembre 2016 (non audités) :

- Résultat courant économique : CHF 280.8 millions contre CHF 307.6 millions au 30 septembre 2015. Le résultat courant des 9 premiers mois de 2016 reflète notamment, comme cela était déjà le cas au 30 juin 2016, une moindre contribution de Total qu'en 2015 (CHF 23.6 millions contre CHF 63.0 millions), conséquence des cessions réalisées fin 2015 et début 2016 par GBL. Par ailleurs, l'impact non monétaire net de la mise à la valeur de marché des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables et convertibles émises par GBL s'élève à CHF 28.6 millions (CHF 77.6 millions au 30 septembre 2015). Excluant l'impact de ces éléments, le résultat courant économique se serait élevé à CHF 252.2 millions, contre CHF 230.0 millions au 30 septembre 2015.
- Le résultat net de la période s'établit à CHF -313.6 millions contre CHF 514.3 millions au 30 septembre 2015, après prise en compte d'un résultat non courant économique négatif de CHF -594.4 millions (résultat non courant positif de CHF 206.7 millions au 30 septembre 2015). En 2016, le résultat non courant est principalement constitué de l'impact des dépréciations enregistrées au 1<sup>er</sup> semestre par GBL sur les participations dans LafargeHolcim (CHF -952.0 millions) et ENGIE (CHF -25.1 millions), partiellement compensées par la plus-value de CHF 398.1 millions au niveau de Pargesa résultant de la cession par GBL de 1.1% du capital de Total au 1<sup>er</sup> trimestre. Au 30 septembre 2015, le résultat non courant incluait notamment, à hauteur de CHF 243.7 millions, l'impact net comptable de la déconsolidation de la participation dans Lafarge.

---

### 1. Faits marquants depuis le début de l'exercice 2016

- Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016, GBL a cédé, dans le marché et dans le cadre d'un placement privé par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres réservé aux investisseurs institutionnels, 27.5 millions de titres Total supplémentaires, soit 1.1% du capital de la société. Ces transactions, qui ont porté sur un montant global d'environ EUR 1.1 milliard, ont généré chez GBL une plus-value de EUR 428 millions. Par ailleurs, GBL a, durant le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre, vendu à terme (échéance décembre 2016) 16.0 millions d'actions supplémentaires de Total, représentant environ 0.6% du capital de la société. Le produit net de ces ventes s'élève à EUR 666 millions, et génèrera chez GBL un gain de EUR 304 millions<sup>1</sup>, qui sera comptabilisé à l'échéance des contrats, au 4<sup>e</sup> trimestre. A l'issue de ces cessions, la participation de GBL dans le capital de Total sera ramenée à 0.7%, contre 1.3% au 30 juin 2016, et 2.4% au 31 décembre 2015.

---

<sup>1</sup> Au niveau de Pargesa, la quote-part dans ce résultat sera ajustée à la hausse de la reprise d'un écart de change.

Il est rappelé que, compte tenu du rendement dividendaire élevé de cette participation, les cessions intervenues récemment ou en cours de réalisation auront un impact sensible sur la contribution de cette participation au résultat courant économique de Pargesa. Toutefois, le produit de ces cessions a vocation à être réemployé au fil du temps dans des investissements qui contribueront progressivement au résultat, en fonction du rythme des réinvestissements et de leur rendement.

- Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2016, GBL a procédé à des rachats dans le marché d'obligations échangeables en actions ENGIE pour un montant nominal de EUR 233 millions. Il est également rappelé que GBL a, au cours du 2<sup>e</sup> trimestre, lancé une procédure d'offre de rachat d'obligations échangeables ENGIE au moyen d'une offre concurrentielle, à l'issue de laquelle des obligations pour un montant nominal de EUR 458 millions ont été rachetées. Compte tenu par ailleurs de demandes de remboursement anticipé portant sur un montant nominal de EUR 3 millions, les obligations échangeables encore en circulation au 30 septembre 2016 représentent environ 31% du montant initial de EUR 1 milliard.
- Au cours des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2016, GBL a procédé à la vente à terme (échéance octobre 2016) de 36.5 millions d'actions ENGIE<sup>2</sup>, représentant environ 1.5% du capital de la société, pour un montant net de EUR 498 millions. Ces ventes à terme génèrent chez GBL, à l'échéance des contrats, un résultat consolidé quasi-nul.
- Comme déjà mentionné, GBL a continué à se renforcer en 2016 dans le capital d'adidas et détenait au 30 septembre 2016 7.2% du capital de la société (4.7% au 31 décembre 2015), représentant une valeur boursière de EUR 2.3 milliards. GBL dispose d'un représentant au Conseil de surveillance d'adidas, qui est, comme déjà annoncé, désormais classée en participation stratégique.
- GBL détenait au 30 septembre 2016 une participation de 17.0% dans le capital d'Umicore (16.6% au 31 décembre 2015), représentant une valeur boursière de EUR 1.1 milliard. Compte tenu de la valeur de cette participation et de la présence de GBL au Conseil d'administration de la société, celle-ci est classée désormais également comme participation stratégique.
- Au niveau du portefeuille «Pépinière» :  
Au 30 septembre 2016, GBL détenait 15.0% du capital d'Ontex (7.6% au 31 décembre 2015), représentant une valeur de marché de EUR 318 millions.
- Au niveau de Sienna Capital («Pilier financier» de GBL) :
  - Ergon Capital Partners III (ECP III) a acquis au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 une participation indirecte majoritaire dans Financière Looping S.A.S., un exploitant de parcs de loisirs en Europe. Au 2<sup>e</sup> trimestre 2016, ECP III a conclu des accords relatifs à la vente de ses participations dans De Boeck Education SA, De Boeck Digital SA et Larcier Holding SA. La plus-value s'est élevée à EUR 51 millions en quote-part GBL, soit CHF 29.2 millions en quote-part Pargesa. Par ailleurs, Ergon Capital Partners a finalisé le 19 juillet 2016 une levée de fonds additionnelle de EUR 150 millions pour ECP III, portant la taille du fonds à EUR 500 millions. Les engagements ont été souscrits par Sienna Capital, ainsi que par des investisseurs institutionnels européens actifs dans le private equity. A l'issue de cette levée de fonds, Sienna Capital détenait 89.9% d'ECP III, contre 100% précédemment.

---

<sup>2</sup> ENGIE est également une participation à haut rendement dividendaire.

- Le 25 mars 2016, un groupe d'investisseurs mené par Sagard III a annoncé avoir signé un accord avec le fondateur et actionnaire majoritaire de Prosol pour acquérir une participation minoritaire dans cette société, maison-mère de Grand Frais, chaîne de supermarchés français spécialisée dans la vente de produits frais. Par ailleurs, Sagard II et Equistone ont annoncé au mois de juin la signature d'un accord pour céder leur participation dans FläktWoods, acteur leader des solutions intégrées pour les systèmes de ventilation et climatisation hautes performances, sujet à l'approbation des autorités réglementaires compétentes. La transaction a été finalisée en octobre 2016 et a généré un gain de l'ordre de CHF 9 millions au niveau de Pargesa qui sera comptabilisé au 4<sup>e</sup> trimestre 2016.
- Au 30 septembre 2016, Kartesia avait investi EUR 466 millions (représentant environ 92% des engagements totaux depuis sa création) dans des opérations primaires et secondaires. Par ailleurs, Kartesia s'apprête à lancer un nouveau fonds d'investissement, avec un premier closing attendu avant la fin de l'année 2016, dans lequel Sienna Capital prendrait un nouvel engagement de EUR 150 millions.
- En mars 2016, un groupe d'investisseurs, incluant BDT Capital Partners, fonds de private equity dans lequel Sienna Capital a pris en 2015 un engagement de EUR 113 millions, a finalisé l'acquisition de Keurig Green Mountain, Inc., groupe spécialisé dans les systèmes personnalisés de boissons.

Au 30 septembre 2016, les engagements de GBL dans le cadre du pilier financier s'élevaient à EUR 422 millions (EUR 413 millions au 31 décembre 2015).

## 2. Résultats consolidés au 30 septembre 2016 (non audités)

Le Conseil d'administration de Pargesa Holding SA, réuni ce jour, a arrêté les résultats consolidés non audités au 30 septembre 2016.

### 2.1. Présentation des résultats selon les normes IFRS

La présentation simplifiée du compte de résultat en normes IFRS est la suivante :

CHF millions	30 sept.16	30 sept.15
Produits d'exploitation	3'791.6	3'595.5
Charges d'exploitation	(3'393.3)	(3'258.5)
Autres produits et charges	(1'069.8)	610.4
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(671.5)</b>	<b>947.4</b>
Dividendes et intérêts sur investissements à long terme	338.7	280.1
Autres résultats financiers	(22.9)	74.1
Impôts	(125.0)	(106.5)
Résultat dans les entreprises associées et coentreprises	22.3	(83.3)
<b>Résultat net consolidé (tiers inclus)</b>	<b>(458.4)</b>	<b>1'111.8</b>
Revenant aux intérêts minoritaires	144.8	597.5
<b>Revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)</b>	<b>(313.6)</b>	<b>514.3</b>
<i>Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)</i>	<i>84'659</i>	<i>84'659</i>
<i>Résultat net de base par action, part du Groupe (CHF)</i>	<i>(3.70)</i>	<i>6.07</i>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.094</i>	<i>1.062</i>

Les *produits* et *charges d'exploitation* comprennent principalement le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation d'Imerys, dont les comptes sont intégrés à 100% dans ceux de Pargesa.

Les *autres produits et charges* comprennent les plus et moins-values et pertes de valeur nettes ou reprises comptabilisées sur les participations et activités du Groupe. Au 30 septembre 2016, ce chiffre inclut principalement le montant des dépréciations enregistrées par GBL durant le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice sur ses participations dans LafargeHolcim et ENGIE, pour un montant net total de CHF –1'882 millions (dont CHF –1'834 millions relatifs à LafargeHolcim), ainsi que le montant de la plus-value réalisée par GBL à l'occasion de la cession de 1.1% du capital de Total réalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 (CHF 769 millions, incluant une reprise d'écart de change historique de CHF 301 millions). Au 30 septembre 2015, le chiffre correspondant représentait, à hauteur de CHF 468 millions, l'impact net des écritures comptables ayant conduit à la déconsolidation de Lafarge en date du 10 juillet 2015. Il incluait par ailleurs le montant de la plus-value réalisée sur la cession par GBL de 0.1% du capital de Total enregistrée au 1<sup>er</sup> semestre 2015 ainsi que la plus-value de cession enregistrée au cours de la période par GBL à l'occasion de la remise d'actions Suez aux détenteurs d'obligations échangeables Suez ayant exercé leur droit d'échange (ces obligations sont arrivées à échéance en septembre 2015).

Le poste *dividendes et intérêts sur investissements à long terme* comprend les dividendes nets relatifs aux participations non consolidées détenues par le Groupe, et notamment les dividendes LafargeHolcim, SGS, Total, ENGIE, Pernod Ricard, adidas, Umicore et Ontex.

Les postes *autres résultats financiers* et *impôts* regroupent les données consolidées de Pargesa, GBL et Imerys. Le poste *autres résultats financiers* inclut notamment l'impact non monétaire de la mise à valeur de marché chez GBL d'instruments dérivés.

Le poste *résultat dans les entreprises associées et coentreprises* représente la quote-part du résultat net consolidé des participations mises en équivalence dans les comptes de Pargesa. Au 30 septembre 2015, il comprenait notamment la quote-part de GBL dans la perte nette enregistrée par Lafarge au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (participation mise en équivalence jusqu'au 30 juin 2015).

Les *intérêts minoritaires* représentent pour l'essentiel la part du résultat revenant aux minoritaires de GBL et d'Imerys, ces deux sociétés étant intégrées à 100% dans les comptes du Groupe Pargesa.

## 2.2. Présentation économique des résultats de Pargesa

En complément de ses comptes établis selon les normes IFRS, Pargesa poursuit la publication d'une présentation économique de ses résultats, afin de fournir une information continue dans le long terme sur la contribution de chacune de ses grandes participations à ses résultats. Les IFRS imposant en effet des traitements comptables hétérogènes selon le taux de détention du Groupe dans chacune de ses participations (intégration globale d'Imerys, mise en équivalence de Lafarge jusqu'au 30 juin 2015, et classification en actifs financiers des autres principales participations du Groupe), cette vision continue serait interrompue en l'absence de cette information complémentaire.

La présentation économique montre, en quote-part de Pargesa, la contribution courante des principales participations au résultat consolidé de Pargesa ainsi que les résultats provenant des activités courantes déployées par les sociétés holding (Pargesa et GBL) qui font notamment apparaître de façon distincte le résultat net relatif aux activités de private equity et autres fonds d'investissement (regroupées, chez GBL, au sein de Sienna Capital), ainsi que l'impact des produits financiers nets. Cette analyse distingue par ailleurs les éléments courants et non courants du résultat, le résultat non courant étant composé des résultats nets liés aux cessions et aux éventuelles charges de restructuration et pertes et reprises de valeur.

Selon cette approche, le résultat économique au 30 septembre 2016 s'analyse comme suit :

CHF millions	30 sept.16	30 sept.15	
<b>Contribution courante des principales participations</b>			
<b>- Consolidée (Imerys) ou mise en équivalence (Lafarge) :</b>			
Imerys	quote-part du résultat courant	85.1	77.0
Lafarge	quote-part du résultat courant	-	12.5
<b>- Non consolidées :</b>			
LafargeHolcim	dividende net	44.3	-
SGS	dividende net	41.5	37.3
ENGIE	dividende net	26.4	25.5
Total	dividende net	23.6	63.0
Umicore	dividende net	14.1	8.4
adidas	dividende net	10.7	1.4
Pernod Ricard	dividende net	10.2	8.9
Suez	dividende net	-	0.3
<b>Contribution courante des principales participations</b>			
<i>soit par action (CHF)</i>			
		<b>255.9</b>	<b>234.3</b>
		3.02	2.77
Contribution de l'activité private equity et autres fonds			
		30.0	14.6
Produits financiers nets			
		9.9	78.2
Autres résultats courants des activités holding <sup>1</sup>			
		5.3	0.7
Frais généraux et impôts			
		(20.3)	(20.2)
<b>Résultat courant économique</b>			
<i>soit par action (CHF)</i>			
		<b>280.8</b>	<b>307.6</b>
		3.32	3.63
Résultat non courant des participations consolidées ou mises en équivalence			
		(17.2)	(80.2)
Résultat non courant des activités holding			
		(577.2)	286.9
<b>Résultat net</b>			
<i>soit par action (CHF)</i>			
		<b>(313.6)</b>	<b>514.3</b>
		(3.70)	6.07
<i>Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)</i>			
		84'659	84'659
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>			
		1.094	1.062

<sup>1</sup> Ce poste représente la quote-part de Pargesa dans les dividendes du portefeuille «Pépinière» de GBL. Les investissements dans adidas et Umicore, précédemment inclus dans le portefeuille «Pépinière», sont désormais classés en participations stratégiques. Le poste «Autres résultats courants des activités holding» au 30 septembre 2015 a donc été retraité en conséquence.

La source des résultats provient pour l'essentiel de GBL, dont les résultats sont exprimés en euros. Le taux de change moyen EUR/CHF des neuf premiers mois de 2016 est de 1.094 contre 1.062 pour la période correspondante de 2015, soit une variation de +3.0%.

### **Résultat courant économique :**

#### **Participations consolidées ou mises en équivalence :**

Le résultat courant net d'**Imerys** s'établit à EUR 274.5 millions sur les neuf premiers mois de l'exercice 2016, en progression de 5.6% par rapport à la période correspondante de 2015 (EUR 259.9 millions). Le résultat net ressort à EUR 219.0 millions contre EUR 218.5 millions en 2015, après prise en compte d'autres éléments pour un montant net d'impôts de EUR -55.5 millions (EUR -41.4 millions au 30 septembre 2015). La quote-part de Pargesa dans le résultat courant net d'Imerys, exprimée en francs suisses, s'élève à CHF 85.1 millions contre CHF 77.0 millions au 30 septembre 2015.

Comme déjà indiqué, la participation dans **Lafarge** a été déconsolidée en 2015 et ne contribue plus au résultat depuis le 30 juin 2015. La contribution de Lafarge a été remplacée à partir de 2016 par la contribution, sous forme de dividende, de LafargeHolcim (voir ci-dessous). En 2015, la contribution de Lafarge (mise en équivalence sur six mois) au résultat courant de Pargesa s'était établie à CHF 12.5 millions.

#### **Participations non consolidées :**

Les contributions de LafargeHolcim, SGS, ENGIE, Total, Umicore, adidas et Pernod Ricard (Umicore et adidas sont désormais classées en participations stratégiques) représentent les quotes-parts de Pargesa des dividendes nets comptabilisés par GBL.

La contribution de **LafargeHolcim**, correspondant à la quote-part de Pargesa du dividende annuel reçu par GBL pour la première fois durant le 2<sup>e</sup> trimestre 2016, s'élève à CHF 44.3 millions.

La contribution de **SGS**, représentant la quote-part de Pargesa dans le dividende annuel reçu par GBL au 1<sup>er</sup> trimestre, s'est élevée à CHF 41.5 millions, contre CHF 37.3 millions en 2015.

**ENGIE** a versé au 2<sup>e</sup> trimestre 2016 le solde de son dividende au titre de 2015 de EUR 0.50 par action, identique à celui de l'exercice précédent, et a annoncé au 3<sup>e</sup> trimestre 2016 un acompte sur le dividende de l'exercice 2016, également de EUR 0.50 par action (inchangé par rapport à l'an dernier). La contribution de cette participation sur les neuf premiers mois de l'exercice s'élève à CHF 26.4 millions<sup>3</sup>, contre CHF 25.5 millions en 2015.

La contribution de **Total** sur les neuf premiers mois de l'exercice 2016 s'établit à CHF 23.6 millions, contre CHF 63.0 millions pour la période correspondante de 2015. Le solde du dividende au titre de l'exercice 2015 et les deux premiers acomptes trimestriels au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à EUR 0.61 par action chacun, montants identiques à ceux versés en 2015. La baisse de la contribution de cette participation est la conséquence des ventes d'actions Total réalisées par GBL en 2015 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2016<sup>3</sup>.

La contribution d'**Umicore**, désormais classée en participation stratégique comme mentionné plus haut, s'élève en 2016 à CHF 14.1 millions en quote-part Pargesa, contre CHF 8.4 millions en 2015. Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation du taux de détention de GBL dans le capital de la société, ainsi que de la hausse des acomptes sur dividende versés par celle-ci (solde du dividende de l'exercice 2015 versé au 2<sup>e</sup> trimestre 2016, soit EUR 0.70 par action, et acompte au titre de l'exercice 2016 au 3<sup>e</sup> trimestre, soit EUR 0.60 par action. Les chiffres correspondants de l'année précédente étaient de EUR 0.50 et EUR 0.50 par action, respectivement).

La contribution d'**adidas**, désormais classée en participation stratégique comme mentionné plus haut, s'élève en 2016 à CHF 10.7 millions en quote-part Pargesa, contre CHF 1.4 million en 2015. Cette augmentation résulte principalement de l'évolution du taux de détention de GBL dans le capital de la société, ainsi que, dans une moindre mesure, de la hausse du dividende unitaire versé par celle-ci au 2<sup>e</sup> trimestre (EUR 1.60 par action contre EUR 1.50 en 2015).

**Pernod Ricard** a déclaré au 1<sup>er</sup> semestre 2016 un acompte sur dividende de EUR 0.90 par action, contre EUR 0.82 par action au 1<sup>er</sup> semestre 2015. La contribution de cette participation sur les neuf premiers mois de l'exercice s'élève à CHF 10.2 millions, contre CHF 8.9 millions en 2015. Le Conseil d'administration de Pernod Ricard proposera à l'Assemblée générale du 17 novembre 2016 le versement d'un dividende de EUR 1.88 par action au titre de l'ensemble de l'exercice 2015-2016; le solde du dividende de l'exercice s'élèverait ainsi à EUR 0.98 par action (identique au solde du dividende au titre de l'exercice précédent), payable au 4<sup>e</sup> trimestre 2016.

---

<sup>3</sup> Il est précisé que, s'agissant des actions Total et ENGIE ayant fait l'objet de contrats de vente à terme, GBL continue à percevoir les acomptes sur dividende détachés avant l'échéance des contrats. Sur les neuf premiers mois de 2016, les montant correspondants représentent globalement CHF 22 millions.



### **Contribution des holdings :**

La contribution de l'activité **private equity et autres fonds**, regroupe les contributions des fonds détenus pour l'essentiel par GBL au sein de sa filiale Sienna Capital, ainsi que les frais généraux et de gestion. La contribution nette de cette activité sur les neuf premiers mois de l'exercice 2016 s'élève à CHF 30.0 millions, et comprend notamment la quote-part de Pargesa (soit CHF 29.2 millions), dans le résultat réalisé par ECP III à l'occasion de la vente de sa participation dans les activités du groupe De Boeck au 1<sup>er</sup> semestre ainsi que l'impact positif de la revalorisation chez Kartesia de certains actifs. Au 30 septembre 2015, la contribution nette de CHF 14.6 millions incluait notamment, à hauteur de CHF 7.8 millions en quote-part de Pargesa, le gain réalisé par ECP II sur la cession au 1<sup>er</sup> trimestre de sa participation majoritaire dans Joris Ide ainsi que, au 3<sup>e</sup> trimestre, le gain réalisé par Sagard II sur la cession de sa participation dans Cérélia (CHF 12.4 millions) et enfin celui réalisé par Sagard III sur la cession du groupe Santiane (CHF 3.7 millions).

Le poste **produits financiers nets**, qui comprend les produits et charges d'intérêts ainsi que les autres produits et charges financiers, s'élève à CHF 9.9 millions au 30 septembre 2016 contre CHF 78.2 millions au 30 septembre 2015. Ce poste inclut en particulier l'impact de la mise à la valeur de marché, à chaque fin de période, des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables et convertibles émises par GBL. Cet impact s'élève au 30 septembre 2016 à CHF +38.4 millions, reflétant notamment l'évolution du cours des actions sous-jacentes depuis le début de l'année. Le poste «produits financiers nets» inclut également en 2016 un montant de CHF -9.8 millions, correspondant à l'extourne des dérivés contenus dans les obligations échangeables ENGIE rachetées par GBL au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2016, puis annulées. Au 30 septembre 2015, le poste «produits financiers nets» incluait l'impact de la mise à la valeur de marché des dérivés implicites pour CHF +70.4 millions, ainsi qu'un montant de CHF 7.2 millions correspondant à la reprise du montant cumulé des variations de valeur précédemment enregistrées sur les dérivés contenus dans les obligations échangeables Suez (arrivées à échéance en septembre 2015) ayant fait l'objet de demandes de conversion ou de remboursement durant la période.

Figure également dans les autres produits financiers nets, la quote-part de Pargesa dans les résultats (latents ou réalisés) sur activités de trading et sur instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion de son portefeuille par GBL. Le résultat de ces activités s'élève à CHF 4.8 millions au 30 septembre 2016 en quote-part Pargesa, contre CHF 25.1 millions au 30 septembre 2015.

Le poste **autres résultats courants des activités holding** représente la quote-part de Pargesa des dividendes comptabilisés par GBL sur ses investissements de type «Pépinière». Les participations dans adidas et Umicore étant désormais classées en participations stratégiques, le montant correspondant en 2015 a été retraité globalement à hauteur de CHF 9.8 millions. L'augmentation de ce poste en 2016 résulte notamment des investissements complémentaires effectués par GBL dans Ontex.

Le poste des **frais généraux et impôts** représente ceux de Pargesa ainsi que sa quote-part dans ceux de GBL.

### **Résultat non courant :**

Le *résultat non courant des participations consolidées ou mises en équivalence* comprend en 2016 la quote-part de Pargesa dans les résultats non courants d'Imerys. En 2015, ce résultat incluait également la quote-part de Pargesa dans les réductions de valeur et les coûts de restructuration ou liés à la fusion avec Holcim enregistrés durant le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice par Lafarge, déconsolidée depuis.

Le montant net du *résultat non courant des activités holding* s'élève à CHF -577.2 millions, contre CHF 286.9 millions au 30 septembre 2015.

Au 30 septembre 2016, le résultat non courant des holdings inclut principalement :

- à hauteur de CHF –952.0 millions, l'impact au niveau de Pargesa de la réduction de valeur de EUR 1'682 millions comptabilisée par GBL sur sa participation dans LafargeHolcim au 1er semestre 2016, calculée sur la base d'un cours de bourse de l'action LafargeHolcim de EUR 37.1 au 30 juin 2016<sup>4</sup>. Bien qu'au 30 septembre 2016, le cours de l'action se soit redressé à EUR 48.1, il est rappelé que cette participation étant classée comptablement comme «Actif financier disponible à la vente» et ayant fait l'objet d'une dépréciation, l'impact d'une hausse du cours de bourse doit être directement enregistré dans les fonds propres sans passer par le résultat (sauf en cas de vente), alors que toute baisse future en-dessous du cours retenu pour le calcul de la réduction de valeur actuelle (EUR 37.1) entraînerait l'enregistrement par résultat d'une réduction de valeur complémentaire;
- à hauteur de CHF 398.1 millions, la quote-part de Pargesa dans la plus-value réalisée par GBL à l'occasion de la cession, durant le 1er trimestre, de 1.1% du capital de Total<sup>5</sup>. Ce montant inclut la reprise, au niveau de Pargesa, d'un écart de change historique de CHF 155.1 millions;
- l'impact d'un complément de réduction de valeur, acté au 31 mars 2016, sur la participation détenue par GBL dans ENGIE<sup>5</sup>, pour un montant net de CHF –25.1 millions;
- l'impact du rachat durant les neuf premiers mois de l'année d'environ 69% des obligations échangeables ENGIE, suivi de leur annulation (extinction de la dette), pour un montant net de CHF 2.7 millions en quote-part Pargesa.

Le résultat non courant au 30 septembre 2015 était principalement composé des éléments suivants :

- à hauteur de CHF 243.7 millions en quote-part de Pargesa, l'impact net total des écritures comptables ayant conduit à la déconsolidation de la participation dans Lafarge en date du 10 juillet 2015;
- à hauteur de CHF 33.5 millions (dont CHF 10.3 millions de reprise d'un écart de change historique constaté à l'échelon de Pargesa), la quote-part de Pargesa du résultat de la cession par GBL de 1.8 million d'actions de Total;
- à hauteur de CHF 14.2 millions (dont CHF 8.4 millions de reprise d'un écart de change historique constaté à l'échelon de Pargesa), la quote-part de Pargesa dans la plus-value de cession nette enregistrée lors de la remise par GBL de 5.1 millions d'actions Suez pendant les neuf premiers mois de l'année 2015, aux détenteurs d'obligations échangeables Suez (arrivées à maturité en septembre 2015).

---

<sup>4</sup> La participation dans LafargeHolcim a fait l'objet d'une dépréciation au 31 mars 2016, suivie d'une dépréciation complémentaire au 30 juin 2016, le cours de bourse à cette date étant inférieur à celui du 31 mars 2016.

<sup>5</sup> Il est rappelé que le résultat sur la cession de titres Total et ENGIE faisant l'objet des contrats de ventes à terme en cours au 30 septembre 2016 sera comptabilisé à l'échéance de ces contrats (4<sup>e</sup> trimestre 2016).



### 3. Actif net ajusté

L'actif net ajusté transitif de Pargesa, qui est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change courants pour les participations cotées, et des fonds propres comptables (ou la juste valeur pour le private equity et les fonds d'investissement) et des taux de change courants pour les participations non cotées, ressort à CHF 104.0 par action au 30 septembre 2016, et s'analyse comme suit :

Actif net ajusté transitif de Pargesa au 30 septembre 2016						
CHF millions	% de détention	% d'intérêt économique	Cours de bourse en devises		Valeur transitive	Poids en % du total
Imerys	53.8%	26.9%	EUR	64.3	1'504	17%
LafargeHolcim	9.4%	4.7%	EUR	48.1	1'501	17%
SGS	15.0%	7.5%	CHF	2'175	1'278	15%
adidas	7.2%	3.6%	EUR	154.5	1'273	14%
Pernod Ricard	7.5%	3.8%	EUR	105.4	1'144	13%
Total <sup>1</sup>	1.3%	0.7%	EUR	42.2	741	8%
Umicore	17.0%	8.5%	EUR	55.8	580	7%
ENGIE <sup>1-2</sup>	2.3%	1.2%	EUR	13.8	411	5%
Pépinière						
- Ontex	15.0%	7.5%	EUR	28.2	173	2%
- Autres					116	1%
Pilier financier					493	6%
<b>Total du portefeuille</b>					<b>9'214</b>	<b>105%</b>
Autocontrôle GBL					253	3%
Trésorerie (dette) nette					(666)	(8%)
<b>Actif net ajusté</b>					<b>8'801</b>	<b>100%</b>
<i>soit par action Pargesa</i>			CHF	66.6	104.0	
Cours EUR/CHF					1.092	

<sup>1</sup> Le pourcentage de détention ainsi que la valeur des participations dans Total et ENGIE repris dans le calcul de l'actif net ajusté ne tiennent pas compte des ventes à terme (respectivement 16.0 millions de titres Total, soit 0.6% du capital et 36.5 millions de titres ENGIE, soit 1.5% du capital) qui seront dénouées au 4<sup>e</sup> trimestre 2016. La juste valeur de ces contrats est reprise sous le poste Trésorerie (dette) nette.

<sup>2</sup> Le pourcentage de détention dans ENGIE prend en compte pour 0.1% des titres détenus en placements de trésorerie, correspondant à des dividendes perçus sous forme d'actions au cours d'années antérieures.

La valeur d'actif net ajusté transitif de Pargesa est publiée hebdomadairement sur le site Internet de Pargesa. Elle ressort à CHF 102.2 par action au 28 octobre 2016, contre CHF 94.1 au 31 décembre 2015.